

Quelques aspects des conditions de fléchage en Abron

Emmanuel Kouamé BINI

etudkbini.unifhb2014@gmail.com

Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Abstract: In writing this article, we were keen to bring a plus to the Abron language study, Kwa language of Ivory Coast; A language that has not been studied enough. Most of the work that has been devoted to it takes into account the morphological aspect, phonology and sometimes the syntax. Here, we are enrolled in the Theory Enunciative Operations (TOE) which for us seems interesting in the mastery of certain aspects of the language. We approach the noun phrase which obviously cannot be identified without the other elements of the proposal. The name is determined very often by the determinant according to the traditional currents. We show in this work that the TOE gives other options that give more depth to the nominal determination and this thanks to the phenomenon of arrowing.

Keywords: *articulation, determination, notion, occurrence, qualitative.*

INTRODUCTION

Suivant les théories des opérations énonciatives (TOE), le déterminant est « le premier élément d'un syntagme nominal constituante, en combinaison avec le marqueur de nombre, le marqueur du degré de détermination énonciative de la notion à laquelle renvoie le nom », Groussier, Rivière (1996). Le nom, quant à lui, renvoie à une notion quantifiable et/ou qualifiable. Il reçoit une détermination qui lui permet de fonctionner dans un énoncé. Étudier donc la détermination nominale, c'est étudier son fonctionnement dans l'énoncé. Une telle analyse repose sur trois principes :

- Le type de fonctionnement du nom ;
- Le type d'énoncé ;
- L'opération correspondant au déterminant utilisé.

Quel que soit l'opération correspondant, les deux premiers s'imposent. Il convient donc de souligner que les différentes opérations à savoir le renvoi à la notion, le parcours, l'extraction et le fléchage prennent nécessairement en compte les deux premiers principes.

C'est donc l'étude de ces opérations qui fonde la détermination nominale. Sans toutefois privilégier l'une au détriment des autres, le présent travail de détermination que nous entreprenons sur la langue Abron prend seulement en compte le fléchage.

1. Du concept du *fléchage*

Nous ne saurions poursuivre si la notion ou le concept de *fléchage* n'est cerné. Il paraît alors judicieux d'appréhender le sens de cette notion selon les courants énonciatifs.

1.1. Définition de la notion de *fléchage*

Généralement, « flécher » signifie établir une relation d'identité entre l'élément extrait et une reprise de celui-ci. Dortier (2006 : 29) confirme cette définition. Il écrit à cet effet : « le mécanisme mental de l'analogie et de la métaphore se révèle bien plus puissant qu'on le croyait » puis, « l'analogie et la métaphore seraient au contraire au cœur des mécanismes de l'apprentissage, de résolution de problèmes et du langage » et enfin, « à l'inverse, ramener l'inconnu au connu permet de bénéficier, à faible coût cognitif, des acquisitions passées ».

Le fléchage est une opération de détermination qualitative, spécifique à un élément ou un ensemble d'éléments prélevés par extraction¹. C'est une opération particulière, supplémentaire sur un objet déjà identifié, qualitativement et quantitativement. En un mot, le *fléchage* consiste à identifier de façon non ambiguë un ou des éléments d'un ensemble, une partie d'une entité.

1.2. Les types de fléchage

La détermination par le fléchage peut être envisagée de façon contextuelle ou de façon situationnelle ou de façon générique.

1.2.1. Le fléchage générique

Le fléchage générique se manifeste par la reprise d'un élément d'une classe, opposé aux autres éléments de la classe.

1.2.2. Le fléchage situationnel

Il s'agit d'un fléchage qui ne peut s'expliquer qu'en référence à l'extralinguistique. C'est un fléchage en fonction de la situation où est produit l'énoncé.

1.2.3. Le fléchage lié au contexte

¹ L'extraction est une opération de détermination qui pose l'existence d'une occurrence d'objet en la repérant par rapport à une situation pour en isoler un ou plusieurs éléments.

Le fléchage contextuel vient d'une qualification supplémentaire produite par un phénomène d'anaphore (reprise) ou de cataphore (annonce), par un génitif, un complément prépositionnel ou proposition relative, voire une construction elliptique. Il renvoie toujours à du préconstruit.

Avant d'aborder la détermination par le fléchage, abordons à toute fin utile le fonctionnement du nom, car c'est à partir de ces catégories que se fonde l'opération de fléchage comme les autres d'ailleurs.

2. Le fonctionnement du nom

Le fonctionnement du nom abordé dans ce travail part de la classification faite par Culoli (1983) et repris par Colle *et al.* (1993 : 73). Selon cette classification, le nom peut être discret, dense ou compact.

2.1. La catégorie du discret

Cette catégorie est aussi appelée *discontinu*. C'est une catégorie où on peut « individuer » les occurrences des classes choisies, c'est-à-dire les séparer. Elle représente des unités discrètes. On peut les dénombrer, les compter. Cette catégorie accepte un fonctionnement au singulier ou au pluriel.

Illustrons cette catégorie avec l'exemple suivant :

(1)	àkɔ́kɔ́	« poule »
	bājere	« igname »
	jàrá	« lion »

2.2. La catégorie du compact

Avec la catégorie des compacts, on a affaire à de l'insécable au sens strict qui n'autorise aucune forme de découpage, qu'il s'agisse d'individuation (on ne peut pas distinguer d'occurrence en tant qu'unités discrètes) ou de prélèvement (on ne peut pas renvoyer à une « portion » au moyen de dénombrer).

Cette catégorie se caractérise comme indénombrable ou non-comptable. Les compacts ont une valeur essentiellement qualitative et ne se quantifient pas. Ce sont généralement des nominalisations à partir d'adjectifs, de verbes comme le montrent les exemples suivants :

(2)	fé	« joli » →	fefè	« beauté »
	sérē	« pardonner » →	àsérē	« pardon »

Les compacts peuvent aussi être des nominaux tout simplement comme ce qui suit :

(3) àf́dié « sacrifice »
 Bwó « respect »
 dyàbó « malédiction »

Avec les compacts, il faut souligner le fait que les noms, dans leurs formes, sont des entités abstraites ; c'est-à-dire qu'il est impossible de les toucher, de les voir à l'œil nu.

2.3. La catégorie du dense

C'est une catégorie composite qui possède certaines des propriétés du compact. On a affaire à du non-individuable, donc indénombrable, d'où la parenté avec le compact. Cependant, les noms en question réfèrent à des notions qui ont la propriété d'être sécables, et qui permettent d'effectuer un prélèvement ou une extraction.

Voici quelques noms relevant du dense dans la langue :

(4)	ñzýó	« eau »
	hyá	« sable »
	jÍnÍ	« sel »
	sám	« farine »

Bien qu'ils aient tendance à fonctionner dans un type plutôt que dans un autre, les noms n'appartiennent pas de façon immuable à l'un ou à l'autre de ces types. Leur fonctionnement est soumis à la façon dont l'énonciateur appréhende l'objet.

3. Etude de la détermination par le fléchage

Dans cette section du travail, il s'agit de voir la manifestation des différents types de fléchage que nous avons identifié plus haut.

3.1. La détermination par le fléchage générique

Le fléchage générique relève du même processus que le fléchage déictique relevant du fléchage situationnel que nous verrons en 3.3.

Soit les exemples suivants :

(6) pùró dí ní méré pápā mū
 /rat- avoir- son/ temps(gloire)/ branche de dedans/
 palmiste/ Hab/ palmier/
 « Le rat palmiste connaît sa gloire dans les branches du palmier. »

Dans ces exemples, nous avons une détermination mise en évidence par le fléchage générique. En (5), nous avons àkókò « poussin » et en (6), pùró « rat palmiste » qui appartiennent à la classe des animaux ; pour ainsi dire qu'ils sont élément de la classe des animaux. On a des sous-classes de *poulet* et de *rat palmiste* qui sont confrontées à la classe entière des animaux. Ces sous-classes sont définies par des propriétés différentielles (par singularisation) à l'exclusion de toutes les autres. On construit alors des occurrences idéales, munies de toutes les propriétés définitoires de N, et l'on obtient ce qu'il convient d'appeler des occurrences-type². Dans ces énoncés, la trace du générique est marquée par le zéro morphologique (ø).

3.2. La détermination par le fléchage contextuel

Le fléchage contextuel ou cotextuel fournit une justification qui se trouve dans un rapport syntagmatique au niveau de l'énoncé. Cette situation permet d'entrevoir deux possibilités de fléchage : le fléchage cotextuel à gauche et le fléchage cotextuel à droite.

3.2.1. Le fléchage cotextuel à droite

Le fléchage cotextuel à droite est le type de fléchage où un élément de justification se trouve à droite de la notion mise en évidence. C'est une façon d'annoncer quelque chose, par un génitif, un complément prépositionnel ou proposition relative voire même une construction elliptique. C'est donc un phénomène de cataphore.

Observons les énoncés suivants pour mieux cerner ce type de fléchage :

(7) kòfí á kú àkókò tÙdÙm kí ñnÉ
 /koffi/ Acc/ tuer/ poulet/ noir/ Def/ aujourd'hui/
 « Koffi a tué le poulet noir aujourd'hui. »

(8) ò à wó á kā ò sró sØ-zØñØ
 /toi/ Comp/ serpent/ Acc/ mordre/ toi/ craindre/ verre de terre/
 « Celui qui a été mordu par un serpent, craint le ver de terre. »

Dans ces énoncés, l'élément annoncé apporte plus de précisions sur la notion déjà identifiée. Ainsi, tÙdÙm « noir » en (7), caractérise au mieux le poulet défini par le défini kí et en (8), « qui a été mordu par un serpent », permet de savoir le type de personne en question. On peut donc dire que ces éléments qui relèvent du phénomène de cataphore se manifestent sur le plan qualitatif.

² « Tout domaine est centré, c'est-à-dire muni d'une représentation régulatrice qui assure l'identification de toute occurrence quelconque, à travers les circonstances énonciatives, à cette occurrence organisatrice. Quand ce centre correspond à une représentation que l'on peut exhiber ou pointer (objets, conduites), d'un côté, et qui, par ailleurs, sert de norme, d'étalement, bref de critère de conformité, on parle de type ». Culoli (1999 : 71)

Gilbert (1993) soutient la même chose. Il écrit à cet effet : « le fléchage peut aussi découler de la présence d'un élément modifiant qualitativement ».

Dans l'énoncé (7) par exemple, l'utilisation du défini *kí* « le », sous-entend l'existence préconstruit d'une première occurrence à savoir « poulet », puis par la reconstruction d'une deuxième occurrence ré-identifiée à la première par propriété récupérée. On pourrait schématiser cette situation par < *tùdùm* > € < *àkókɔ* *tùdùm* *kí* >.

3.2.2. Le fléchage cotextuel à gauche

Au niveau du fléchage cotextuel à gauche, l'élément de justification se trouve à gauche. Ici le flécheur revêt un statut anaphorique. Soit les énoncés suivants :

(9) nìpá á bā fjé nìpá kí já kèsìé
 /homme/ Acc/ venir/ maison/ homme/ Def/ copule/ gros/
 « Un homme est venu à la maison. L'homme était gros. »

(10) nìpá á bā fjé ó já kèsìé
 /homme/ Acc/ venir/ maison/ 3Sg/ copule/ gros/
 « Un homme est venu à la maison. Il était gros. »

Analysons ces énoncés pour comprendre le fléchage cotextuel à gauche. Dans l'énoncé (9), on a la proposition *nìpá kí já kèsìé* « l'homme était gros » et *ó já kèsìé* « Il était gros » en (10). En disant « l'homme était gros » ou encore « il était gros », à travers *kí* « le » et *ó* « il », on fait allusion à quelque chose qui a été déjà construit. Et cet élément qui relève du déjà construit se trouve bien évidemment à gauche avec *nìpá* « un homme ». La trace est le zéro (Ø) morphologique. Ici, deux morphèmes retiennent notre attention : (*kí/ó*) et (Ø). Le premier permet d'avoir du spécifique et c'est d'ailleurs très souvent le rôle que joue *kí* dans la langue. Quant à, (Ø), il marque habituellement dans la langue le générique. Mais avec le fléchage cotextuel à gauche, il renvoie à du spécifique c'est à dire qu'on quitte le domaine de la classe notionnelle pour celui de la sous-classe.

3.3. La détermination par le fléchage situationnel

La détermination par le fléchage situationnel est le type de fléchage, qu'on pourrait par abus de langue qualifier de fléchage lié à l'énonciation. Il s'agit alors d'un fléchage qui ne peut s'expliquer qu'en référence à l'extralinguistique (en dehors des relations syntagmatiques). Ainsi, nous examinerons tour à tour le fléchage circulaire, le fléchage par les déictiques et le fléchage situationnel étroit.

3.3.1. Le fléchage circulaire

Partons des exemples suivants pour comprendre ce type de fléchage :

Dans ce type de fléchage, nous avons un cas d'autodéfinition. C'est lui qu'on a convenu d'appeler « *kòfí* » ; « *gánánìì* ». Comme on peut le voir, ces différents nominaux n'ont pas de marqueurs et sont pour la plupart du temps des noms propres. On est alors dans un type de fléchage marqué par le zéro morphologique \emptyset . On tend ici à avoir un fléchage qualitatif. Cela semble plus évident avec « *gánánìì* ». On pourrait dire que l'énonciateur attend quelqu'un de particulier. Il ne s'agit donc pas d'un quelconque habitant du Ghana. Ce type de repérage permet alors l'interprétation qualitative de ces occurrences nominales.

3.3.2. Le fléchage par les déictiques

Dans un énoncé, certains mots peuvent renvoyer directement à l'acte et aux circonstances de l'énonciation. Ainsi, selon Bouscaren et Chuquet (1987), « [...] tout élément apparaissant dans un énoncé doit avoir une valeur référentielle établie par l'énonciateur, en référence à sa situation d'énonciateur et au texte (au sens large) produit. » Ces mots particuliers sont appelés déictiques.

Ainsi, les déictiques se définissent par une identification par rapport au référentiel d'origine. Dans ce type de fléchage à travers les déictiques tels que *jì* « ce... ci » ; *jéi* « ce... là » il y a une portée quantitative et qualitative qui est mise en évidence. Soit l'exemple suivant :

(13) nípá jéí ní á fá mí tádié
 /homme/ ce ... là/ lui/ Acc/ prendre/ mon/ habit/
 « C'est cet homme qui a pris mon habit. »

Dans cet exemple, il y a une sorte de filtrage qui paraît assez intéressante. Bien que nipa « homme » appartiennent à la classe des hommes, l'utilisation de jéi semble sortir cette occurrence nominale qui est la sienne. Il y a un certain doute sur la qualité de « cet homme » qui traduit un rejet « un homme » qu'on pourrait difficilement accepter comme tel. Dans ce cas d'espèce, le fléchage par jéi donne une valeur péjorative à l'occurrence nominale en question.

On peut mieux percevoir cet aspect des choses avec la traduction littérale de l'exemple (13) qui se présente comme suit : « homme ça – là a pris mon habit ». La chosification de « homme » apparaît clairement. Il y a ici une réexamination de la qualité d'homme comme on peut le voir dans l'exemple (14) suivant :

Selon Gadou (2007 : 24), l'opérateur *jei re-particularise* Koffi. Koffi étant autodéfini, le fléchage par *jei* apparaît comme une surdétermination qui prend une valeur qualitative : en (8), Koffi devient l'objet d'une interrogation particulière.

3.3.3. Le fléchage situationnel étroit

Le fléchage situationnel étroit présente une situation où le locuteur et le locataire partage à un niveau suffisant l'information relative à l'identité d'une occurrence. Prenons les exemples suivants :

En (15) et (16), on a respectivement une occurrence de *njínì* « sel » et *mᶓᶓ* « riz ». Ces différentes occurrences sont caractérisées par le défini *kí* qui les rend particuliers. On s'éloigne donc du fléchage générique qui donnerait de concevoir « *njínì* » et « *mᶓᶓ* » qui font l'objet de connaissance des différents locuteurs.

Il y a une sorte de reprise de ces différentes classes nominales qui existent déjà et dont les locuteurs en ont conscience : ils savent de quel sel et de quel riz il est question. C'est de l'anaphore implicite et qui fait alors appel à un savoir extralinguistique que Culoli qualifie de sphère partagée dans la théorie des opérations énonciatives. Le marqueur *kí* joue exclusivement ce rôle dans la langue contrairement au français où le défini « le » ou « la » permet d'avoir du générique ; c'est-à-dire un fléchage marqué par l'unicité du référent et du spécifique.

Ce type d'opération est souvent accompagné d'une notion de fléchage déictique car on peut facilement montrer ce dont on parle.

Revenons au défini *kí* « le », pour dire qu'il est ici la trace de l'opération de fléchage qui marque une opération aboutie avec catégorisation qualitative.

Il permet ainsi de passer de « du sel », « du riz » à « ce sel », « ce riz » ou « le sel », « le riz ».

CONCLUSION

Opération de repérage, le fléchage permet de déboucher sur des occurrences qui tendent à être de la classe du « déjà connu ». Ainsi, quel que soit le type de fléchage à savoir contextuel, générique et situationnel mis en

évidence, on a une opération qui porte essentiellement sur du qualitatif. Le fléchage générique et le fléchage contextuel trouve leur fondement à l'intérieur de la relation syntagmatique contrairement au fléchage situationnel qui se fait référence à l'extralinguistique.

Liste des abbreviations :

Acc : Accompli
Def : Défini
Fut : Futur
Hab : Habituel
N : Notion
3Sg : Troisième personne du singulier

Bibliographie :

DELPLANQUE, Alain (2012), *Forme et malléabilité : Topologie des opérations énonciatives*, Université de Ouagadougou et Université de Tours, 172 p.

DUFOSSE SOURNIN, Sophie (2007), *Les théories linguistiques, les pratiques pédagogiques et l'acquisition de la détermination nominale en Anglais chez les apprenants francophone*, Thèse pour le Doctorat ès Lettres (Anglais), Université de la Réunion, 600 p.

FRANCKEL, Jean Jacques & PAILLARD, Denis (1998), *Aspects de la théorie d'Antoine Culioli*, in *Langage*, 32^{ème} Année, n°129, *Diversité de la (des) science(s) du Langage aujourd'hui (figures, modèles et concept épistémologiques)*, p. 52-63.

GADOU, Henri (1992), *Quelques aspects des processus phonologiques, morphologiques et énonciatifs de la langue Yaouré*, Tome II, Doctorat d'Etat Ès Lettres et sciences humaines, Université Paris VII, UFR de Linguistique, p. 315-658.

KABORE, Raphaël (1994), *À propos des Indéfinis en mooré*, in *Fait de Langues*, n°4, *L'indéfini*, p. 251-258.

KLEIBER, Georges (1994), *Qu'est-ce qui est (in)défini ?* in *Fait de Langues*, n°4, *L'indéfini*, p. 81-87.

KOSSONOU KOUABENAN, Theodore (2006), *Description systématique du merezon ; parler Abron de la sous-préfecture de Transua*, Thèse de Doctorat Unique, Université de Cocody, Abidjan, Département des Sciences du Langage, 408 p.